

GADRASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL

3, rue Haroun Tazieff
33150 Cenon

Tél. 05 56 77 24 87
Fax : 05 56 77 24 88

info@3g-gadras.fr
www.3g-gadras.fr

WILL DISTRIBUTION

263 Rue Judaïque
33000 BORDEAUX

ETATS FINANCIERS
Exercice du
01/01/2024 au 31/12/2024

Gadras et Associés

Société d'expertise comptable au
capital de 394 300 euros, inscrite au
tableau de l'ordre Bordeaux Aquitaine
RCS 479 792 319 Bordeaux



Sommaire

Attestation d'Expert-Comptable _____	1
Analyse de la marge et du résultat _____	2
Bilan _____	4
Compte de résultat _____	6
Bilan détaillé _____	22
Compte de résultat détaillé _____	28
Liasse fiscale _____	35
Liasse intégration Fille _____	60

Attestation d'Expert-Comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise **WILL DISTRIBUTION** pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.*

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 66 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan 11 118 317,53 Euros
- Chiffre d'affaires 11 109 203,40 Euros
- Résultat net comptable -19 746,99 Euros

Fait à Cenon

Philippe GUERMEUR
Expert-comptable associé

Analyse de la marge et du résultat

	31/12/2024 (12 mois)		31/12/2023 (12 mois)		VARIATIONS	
	MONTANTS	%	MONTANTS	%	MONTANTS	%
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	11 109 203	100,00	12 366 629	100,00	-1 257 425	-10,17
VENTES MARCHANDISES						
- Ventes moules/accessoires	203 432	1,83	337 845	2,73	-134 412	-39,79
- Ventes boissons 10%	899 904	8,10	1 014 000	8,20	-114 096	-11,25
- Ventes boissons 20%	3 438	0,03	4 551	0,04	-1 112	-24,44
- Ventes diverses	227	0,00	139	0,00	89	63,84
- Ventes de boîtages	11 947	0,11	3 005	0,02	8 942	297,54
TOTAL	1 118 949	10,07	1 359 539	10,99	-240 590	-17,70
CHIFFRE D'AFFAIRES PRODUCTION						
- Ventes magasin G H	166 284	1,50	198 849	1,61	-32 565	-16,38
- Ventes magasin INT 2	230 707	2,08	243 879		-13 172	-5,40
- Ventes magasin Domercq	246 364	2,22	181 368		64 996	35,84
- Ventes canelés magasin omises	643	0,01	331	0,00	312	94,43
- Ventes expéditions	61 860	0,56	96 322	0,78	-34 462	-35,78
- Ventes facturées service commerciaux (surgelés)	126 119	1,14	146 829	1,19	-20 710	-14,10
- Ventes aux particuliers	35 215	0,32	38 891	0,31	-3 676	-9,45
- Ventes nougatine	690	0,01	1 207	0,01	-517	-42,86
- Ventes magasin Intendance	208 392	1,88	234 655	1,90	-26 263	-11,19
- Ventes magasins 76 rue st catherine	792 950	7,14	851 573		-58 622	-6,88
- Ventes precaires	966 401	8,70	1 185 407	9,59	-219 006	-18,48
- Ventes magasin trois Conils	127 341	1,15	147 121	1,19	-19 780	-13,44
- Ventes magasin St Medard	47 036	0,42	108 426	0,88	-61 390	-56,62
- Ventes magasin Dijeaux 2	303 627	2,73	323 935	2,62	-20 309	-6,27
- Ventes magasin Lac	197 242	1,78	235 417	1,90	-38 175	-16,22
- Ventes magasin Aero boutique	744 053	6,70	891 173	7,21	-147 120	-16,51
- Ventes magasin Dj cafe	324 846	2,92	336 325	2,72	-11 480	-3,41
- Ventes magasin Gare	3 198 993	28,80	3 294 306	26,64	-95 314	-2,89
- Ventes Parvis Gare	832 880	7,50	1 001 389	8,10	-168 509	-16,83
- Ventes magasin Arcachon	366 767	3,30	409 689	3,31	-42 922	-10,48
- Ventes magasin Quinconces	395 746	3,56	459 744	3,72	-63 998	-13,92
- Ventes magasin Gambetta	167 220	1,51	188 787	1,53	-21 567	-11,42
- Ventes magasin BARAPOM	275 889	2,48	259 770	2,10	16 120	6,21
- Ventes marchandises export exo TVA	172 992	1,56	171 697	1,39	1 295	0,75
TOTAL	9 990 255	89,93	11 007 090	89,01	-1 016 835	-9,24
- Produits stockés		0,22		0,25	-7 223	-23,08
- Stock produits début d'année	99 437		68 141			
- Stock produits fin d'année	123 511		99 437			
PRODUCTION DE L'EXERCICE	10 014 329	90,14	11 038 386	89,26	-1 024 058	-9,28
COUT DE PRODUCTION ET COUT D'ACHAT						
- Achats matieres premieres	937 683	8,44	1 189 546	9,62	-251 863	-21,17
- Achats emballages	97 734	0,88	338 328	2,74	-240 594	-71,11
- Achats boissons et diverses marchandises	79 050	0,71	160 679	1,30	-81 630	-50,80
- Variation de stock matieres premieres	46 728	0,42	-4 928	-0,04	51 655	-1 048,26
- Variation de stock emballages	106 851	0,96	-1 308	-0,01	108 159	-8 269,92
- Variation de stock de marchandises	86 658	0,78	-6 466	-0,05	93 124	-1 440,18
- Transports s/achats et ventes	22 405	0,20	41 136	0,33	-18 731	-45,53
- Prestation atelier des chefs	650	0,01	3 083	0,02	-2 433	-78,92
TOTAL	1 377 757	12,40	1 720 071	13,91	-342 313	-19,90
MARGE DE PRODUCTION	9 755 520	87,81	10 677 854	86,34	-922 335	-8,64
- Salaires Patissiers	808 843	7,28	884 586	7,15	-75 743	-8,56
- Variations congés payés	-4 421	-0,04	5 624	0,05	-10 045	-178,62
- Charges sociales	220 959	1,99	264 248	2,14	-43 289	-16,38
TOTAL	1 025 381	9,23	1 154 458	9,34	-129 076	-11,18
MARGE SEMI NETTE	8 730 139	78,58	9 523 397	77,01	-793 258	-8,33
- Salaires des commerciaux	2 084 723	18,77	2 182 790	17,65	-98 067	-4,49
- Salaires Livreurs et magasiniers	225 214	2,03	213 065	1,72	12 149	5,70
- Variations congés payés	-12 626	-0,11	15 231	0,12	-27 857	-182,90
- Charges sociales	631 026	5,68	715 701	5,79	-84 676	-11,83
TOTAL	2 928 337	26,36	3 126 788	25,28	-198 451	-6,35
MARGE NETTE	5 801 802	52,23	6 396 609	51,72	-594 807	-9,30

CHARGES						
- Prestat° générale/boutiques	2 308	0,02	4 349	0,04	-2 041	-46,93
- Carburant	13 350	0,12	16 323	0,13	-2 972	-18,21
- Electricité, gaz et eau	397 187	3,58	365 524	2,96	31 664	8,66
- Four. petit matériel	53 701	0,48	84 762	0,69	-31 060	-36,64
- Fournitures administrative et de bureau	3 725	0,03	7 754	0,06	-4 030	-51,97
- Prestations WH	257 870	2,32	356 367	2,88	-98 498	-27,64
- Crédit-bail matériel	58 949	0,53	51 054	0,41	7 894	15,46
- Location mobilière	350 176	3,15	340 549	2,75	9 626	2,83
- Location immobilière	2 264 699	20,39	2 315 309	18,72	-50 610	-2,19
- Charges locatives	56 790	0,51	60 444	0,49	-3 654	-6,05
- Vêtements de travail dont entretien	3 130	0,03	4 175	0,03	-1 046	-25,05
- Entretien immobilier	71 265	0,64	123 066	1,00	-51 800	-42,09
- Entretien et maintenance matériel et véhicules	49 052	0,44	71 502	0,58	-22 450	-31,40
- Assurances	95 521	0,86	115 023	0,93	-19 503	-16,96
- Documentation et journaux presse café	4 825	0,04	7 736	0,06	-2 911	-37,63
- Honoraires	57 474	0,52	34 160	0,28	23 314	68,25
- Frais d'actes et contentieux	3 421	0,03	2 373	0,02	1 048	44,17
- Publicité, Annonces et insertion, cadeaux	79 047	0,71	93 893	0,76	-14 847	-15,81
- Transports collectifs personnel et transports di	3 910	0,04	4 607	0,04	-698	-15,14
- Frais déplacement, missions et réceptions	5 742	0,05	8 854	0,07	-3 112	-35,15
- Frais de télécommunication et frais postaux	24 630	0,22	24 678	0,20	-48	-0,19
- Frais bancaires (y compris sur PGE)	28 701	0,26	24 216	0,20	4 485	18,52
- Cotisations diverses et asso commerçants	32 566	0,29	30 769	0,25	1 797	5,84
Total charges externes	3 918 036	35,27	4 147 488	33,54	-229 452	-5,53
- Effort construction	14 353	0,13	15 608	0,13	-1 255	-8,04
- CET (Cotisation Economique Territoriale)	56 573	0,51	62 290	0,50	-5 717	-9,18
- Taxes foncières	41 698	0,38	44 200	0,36	-2 502	-5,66
- TVTS	683	0,01	227	0,00	456	
- Taxe OETH (travailleurs handicapés)	862	0,01	4 522	0,04	-3 660	
- Taxes diverses	18 515	0,17	16 635	0,13	1 879	11,30
Total impôts et taxes	132 684	1,19	143 482	1,16	-10 798	-7,53
- Salaires personnel administratif	202 958	1,83	195 339	1,58	7 619	3,90
- Variations congés payés	-1 109	-0,01	1 242	0,01	-2 351	-189,33
- Charges sociales s/ salaires	55 444	0,50	58 353	0,47	-2 909	-4,98
Total rémunération du personnel administratif	257 293	2,32	254 933	2,06	2 360	0,93
EXCEDENT BRUT D'EXPLOIT.	1 493 789	13,45	1 850 706	14,97	-356 916	19,29
- Reprise provision	120 620	1,09	9 000	0,07	111 620	1 240,22
Total autres produits	120 620	1,09	9 000	0,07	111 620	1 240,22
- Royalties licence ILLY	0	0,00	-129	0,00	129	-100,00
- Redevance marque BARAPOM	11 172	0,10	10 571	0,09	601	5,69
- Redevance marque WH	444 368	4,00	494 665	4,00	-50 297	-10,17
- Charges diverses	-824	-0,01	64	0,00	-888	-1 389,76
Total autres charges	454 717	4,09	505 171	4,08	-50 454	-9,99
- Dotations aux amortissements	339 270	3,05	356 755	2,88	-17 485	-4,90
- Dotations aux provisions	47 748	0,43	167 872	1,36	-120 125	-71,56
Total des dotations	387 018	3,48	524 627	4,24	-137 609	-26,23
RESULTAT D'EXPLOITATION	772 675	6,96	829 908	6,71	-57 233	6,90
- Produits financiers						
- Revenus des parts sociales	0	0,00	0	0,00	0	
- Intérêts groupe	17 349	0,16	20 014	0,16	-2 665	-13,32
- Intérêts /participat) SCI 29 Porte Dijeaux	9 632	0,09	9 761	0,08	-129	-1,33
Total produits financiers	26 981	0,24	29 776	0,24	-2 795	-9,39
- Frais financiers						
- Intérêts des emprunts	33 205	0,30	41 200	0,33	-7 995	-19,41
- Intérêts bancaires	71 437	0,64	50 780	0,41	20 657	40,68
- Commissions sur CB	58 839	0,53	63 388	0,51	-4 549	-7,18
- Intérêts groupe	6 075	0,05	78	0,00	5 997	7 715,41
- Intérêts retard fournisseurs et divers	5 172	0,05	3 238	0,03	1 934	59,72
Total frais financiers	174 727	1,57	158 684	1,28	16 043	10,11
RESULTAT FINANCIER	-147 746	-1,33	-128 908	-1,04	-18 838	14,61
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	624 929	5,63	701 000	5,67	-76 071	10,85
- Produits exceptionnels						
- Remboursement AG2R maladie/maternité/	90 433	0,81	40 793	0,33	49 640	121,69
- Divers produits sur exercices antérieures	14 405	0,13	29 886	0,24	-15 481	-51,80
- Remboursement Assurances	6 294	0,06	6 659	0,05	-365	-5,49
- Reprise exception. Provision	0	0,00	0		0	
- Cession immo corporelles	0	0,00	16 500	0,13	-16 500	-100,00
Total produits exceptionnels	111 131	1,00	93 837	0,76	17 294	18,43
- Charges exceptionnelles						
- Charges exceptionnelles diverses	669	0,01	652	0,01	17	2,53
- Pénalités et amendes	4 503	0,04	476	0,00	4 027	845,97
- Dotations exceptionnelles aux provisions pour	732 967	6,60	5 089	0,04	727 878	14 302,20
- Charges exceptionnelles s/exercices antérieurs	14 690	0,13	13 531	0,11	1 159	8,56
- Valeur comptable des immobilisées cédées	0	0,00	2 998	0,02	-2 998	-100,00
Total charges exceptionnelles	752 829	6,78	22 747	0,18	730 082	3 209,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-641 697	-5,78	71 091	0,57	-712 788	-1 002,64
- Participation des salariés	0	0,00	76 429	0,62	-76 429	-100,00
- Impôt sur les bénéfices	2 979	0,03	173 231	1,40	-170 252	-98,28
RESULTAT DE L'EXERCICE	-19 747	-0,18	522 431	4,22	-542 178	103,78

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
ACTIF IMMOBILISE					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	60 503	60 502	0	11 032	- 11 032
Fonds commercial	5 781 714	613 500	5 168 214	5 781 714	- 613 500
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	3 188 684	2 232 164	956 520	1 175 159	- 218 639
Installations techniques, matériel et outillage industriels	296 167	211 740	84 427	58 621	25 806
Autres immobilisations corporelles	1 299 921	852 247	447 674	368 799	78 875
Immobilisations en cours				96 117	- 96 117
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	5 100		5 100	5 100	
Prêts					
Autres immobilisations financières	410 918		410 918	408 036	2 882
TOTAL (I)	11 043 006	3 970 153	7 072 853	7 904 576	- 831 723
ACTIF CIRCULANT					
Matières premières, approvisionnements	266 974		266 974	420 553	- 153 579
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	123 511		123 511	99 437	24 074
Marchandises	126 793		126 793	213 451	- 86 658
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	55 745		55 745	58 599	- 2 854
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	920		920	8 368	- 7 448
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	455 158		455 158	425 050	30 108
. Autres	2 495 665		2 495 665	3 211 924	- 716 259
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	177 364		177 364	316 912	- 139 548
Charges constatées d'avance	343 334		343 334	312 811	30 523
TOTAL (II)	4 045 464		4 045 464	5 067 105	-1 021 641
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	15 088 471	3 970 153	11 118 318	12 971 682	-1 853 364

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 490 359 Euros)	2 490 359	2 490 359	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	23 871	23 871	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	249 036	249 036	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 498 562	1 498 562	
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-19 747	522 431	- 542 178
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	4 242 080	4 784 259	- 542 179
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	306 000	278 872	27 128
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	306 000	278 872	27 128
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	2 551 741	3 587 198	-1 035 457
. Découverts, concours bancaires	319 056	397 858	- 78 802
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	3 940	4 091	- 151
. Associés	5 277	3 104	2 173
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 916 826	2 948 671	- 31 845
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	458 562	558 801	- 100 239
. Organismes sociaux	240 380	310 974	- 70 594
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 052		2 052
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	26 180	58 009	- 31 829
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	46 223	39 844	6 379
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	6 570 238	7 908 551	-1 338 313
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	11 118 318	12 971 682	-1 853 364

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	1 118 949		1 118 949	1 359 539	- 240 590
Production vendue biens	9 817 263	172 992	9 990 255	11 007 090	-1 016 835
Production vendue services					
Chiffres d'affaires Nets	10 936 212	172 992	11 109 203	12 366 629	-1 257 426
Production stockée			24 074	31 296	- 7 222
Production immobilisée					-23,08
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			120 620	9 000	111 620
Autres produits			824	55	769
Total des produits d'exploitation			11 254 721	12 406 980	-1 152 259
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			79 050	160 679	- 81 629
Variation de stock (marchandises)			86 658	-6 466	93 124
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 035 417	1 527 874	- 492 457
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			153 579	-6 236	159 815
Autres achats et charges externes			3 941 091	4 191 706	- 250 615
Impôts, taxes et versements assimilés			132 684	143 482	- 10 798
Salaires et traitements			3 303 583	3 497 877	- 194 294
Charges sociales			907 428	1 038 302	- 130 874
Dotations aux amortissements sur immobilisations			339 270	356 755	- 17 485
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges			47 748	167 872	- 120 124
Autres charges			455 541	505 225	- 49 684
Total des charges d'exploitation			10 482 046	11 577 072	-1 095 026
RESULTAT EXPLOITATION			772 675	829 908	- 57 233
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations			26 981	29 776	- 2 795
Produits des autres valeurs mobilières					-9,39
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			26 981	29 776	- 2 795
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			174 727	158 684	16 043
Différences négatives de change					10,11
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			174 727	158 684	16 043
RESULTAT FINANCIER			-147 746	-128 908	- 18 838
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			624 929	701 000	- 76 071

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	111 131	77 337	33 794	43,70
Produits exceptionnels sur opérations en capital		16 500	- 16 500	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	111 131	93 837	17 294	18,43
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 861	14 659	5 202	35,49
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 998	- 2 998	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	732 967	5 089	727 878	N/S
Total des charges exceptionnelles	752 829	22 747	730 082	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-641 697	71 091	- 712 788	N/S
Participation des salariés		76 429	- 76 429	-100
Impôts sur les bénéfices	2 979	173 231	- 170 252	-98,28
Total des Produits	11 392 833	12 530 593	-1 137 760	-9,08
Total des charges	11 412 580	12 008 162	- 595 582	-4,96
RESULTAT NET	-19 747	522 431	- 542 178	-103,78
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2025

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 11 118 317,53 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -19 746,99 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, selon :

- les principes comptables généraux du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissements desdits comptes annuels,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

- Immobilisations incorporelles :

L'évaluation du fonds de commerce est basée sur la méthode indiciaire, consistant à appliquer au chiffre d'affaires annuel un coefficient de marché en vigueur dans la profession, plus ou moins élevé selon la rentabilité des activités.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce est revue de façon régulière pour tenir compte des circonstances pouvant modifier de façon sensible les critères objectifs retenus pour leur évaluation.

Lorsque la valeur d'inventaire du fonds de commerce est inférieure à la valeur comptable de manière durable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée à ce titre, il n'est pas amorti

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués au dernier prix d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Au titre de cet exercice, aucune dépréciation n'a été constatée.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Aucun changement.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Depuis le 01/10/2013, la société WILL DISTRIBUTION avec la société WILL HOLDING forme un groupe fiscalement intégré, dont la société WILL HOLDING constitue la société mère ou tête de groupe.

IFC :

Les indemnités de fin de carrière n'ont pas été comptabilisées. Elles ont été évaluées nominativement au prorata des droits acquis à la clôture de l'exercice. La provision d'indemnité de retraite s'élève à 102 K€ charges comprises.

- Ages de départ à la retraite : 60-67 ans
- Départ volontaire
- Coefficient de survie selon la table de mortalité de l'INSEE 2024
- Turn over moyen
- Charges sociales : 50%
- Evolution des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 3.35 %

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	5 842 216		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	3 220 122		700
Installations techniques, matériel et outillages industriels	257 076		48 750
Autres installations, agencements, aménagements	1 229 775		184 299
Matériel de transport	2 841		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	59 738		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	96 117		
Avances et acomptes			
TOTAL	4 865 668		233 748
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	5 100		
Prêts et autres immobilisations financières	408 036		7 553
TOTAL	413 136		7 553
TOTAL GENERAL	11 121 020		241 301

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			5 842 216	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions		32 139	3 188 684	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		9 658	296 167	
Autres installations, agencements, aménagements		175 981	1 238 092	
Matériel de transport		750	2 091	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			59 738	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	96 117			
Avances et acomptes				
TOTAL	96 117	218 527	4 784 772	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			5 100	
Prêts et autres immobilisations financières		4 671	410 918	
TOTAL		4 671	416 018	
TOTAL GENERAL	96 117	223 198	11 043 006	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	49 471	11 032		60 502
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	2 044 963	219 340	32 139	2 232 164
Installations techniques, matériel et outillages industriels	198 455	22 943	9 658	211 740
Installations générales, agencements divers	868 758	101 695	175 981	794 472
Matériel de transport	2 112	729	750	2 091
Matériel de bureau, informatique, mobilier	52 685	2 999		55 684
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 166 973	347 706	218 527	3 296 151
TOTAL GENERAL	3 216 443	358 737	218 527	3 356 653

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	11 032				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	219 340				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 943				
Installations générales, agencements divers	101 695				
Matériel de transport	729				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 999				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	347 706				
TOTAL GENERAL	358 737				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions		100 000		100 000
	278 872	47 748	120 620	206 000
TOTAL Provisions	278 872	147 748	120 620	306 000
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		613 500		613 500
TOTAL Dépréciations		613 500		613 500
TOTAL GENERAL	278 872	761 248	120 620	919 500
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		47 748 713 500	120 620	

Commentaires :

Au 01/01/2024, la société avait constitué une provision pour risques liés à des litiges sociaux, pour un montant de 279k€. Au cours de l'exercice, elle a procédé à une reprise partielle de cette provision, pour un montant de 121 k€, afin de l'ajuster. Elle a également constitué, en complément, une nouvelle provision pour risques liés à des litiges sociaux, à hauteur de 48 k€. Enfin, elle a comptabilisé une provision pour pénalités de 100 k€, suite au jugement du 16/01/2025.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	410 918		410 918
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	55 745	55 745	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	455 158	455 158	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	1 370 315	1 370 315	
Débiteurs divers	1 126 270	1 126 270	
Charges constatées d'avance	343 334	343 334	
TOTAL GENERAL	3 761 741	3 350 822	410 918
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	319 056	319 056		
- plus d'un an	2 551 741	1 407 503	1 144 237	
Emprunts et dettes financières divers	3 940	3 940		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 916 826	2 916 826		
Personnel et comptes rattachés	458 562	458 562		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	240 380	240 380		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	2 052	2 052		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	26 180	26 180		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 277	5 277		
Autres dettes	46 223	46 223		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	6 570 238	4 227 145	2 022 627	320 465
Emprunts souscrits en cours d'exercice	387 538			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 422 995			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
RUE PORTE DIJEUX - BORDEAUX	813 500			
3 CONILS	45 734			
CRS DE L'INTENDANCE BORDEAUX	487 837			
24 AVENUE GAMBETTA ARCACHON	143 177			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	159 817
TOTAL	159 817

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	10 708 147 958 516 548 43 566
TOTAL	718 780

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	343 334	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	343 334	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 490 358	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 490 358	1,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	1 118 949
Ventes de produits finis	9 990 255
Prestations de services	
TOTAL	11 109 203

Répartition par marché géographique	Montant
France	10 936 212
Etranger	172 992
TOTAL	11 109 203

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		357 593	357 593
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		196 223	196 223
- Dotations de l'exercice		14 145	14 145
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		213 358	213 358
- Exercice		58 473	58 473
TOTAL		223 117	223 117
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		36 700	36 700
- à plus d'un an et cinq au plus		112 066	112 066
- à plus de cinq ans		11 207	11 207
TOTAL		159 972	159 972
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an		1 758	1 758
- à un an au plus		4 449	4 449
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL		10 656	10 656
Montant pris en charge dans l'exercice			

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Engagement crédit bail	170 628
Nantissement conventionnel de fonds de commerce/ prêt d'équipement LCL-P3E MOYEN TERME	345 000
Nantissement conventionnel de fonds de commerce/ prêt d'équipement LCL-P3E MOYEN TERME	135 000
Nantissement conventionnel de fonds de commerce/ prêt CA 510K€	387 839
TOTAL	1 038 467
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
PGE / BPI LCL 1 Emprunt 600KE - A Hauteur de 90%	540 000
PGE / BPI SG 2 Emprunts 373+200KE - A Hauteur de 90%	515 700
PGE / BPI SG 1 Emprunt 600KE	600 000
Caution solidaire de personne morale apportée par WILL HOLDING / Emprunts SG 695 k€ +500K€	414 821
Autres engagements reçus :	
Caution personnelle et solidaire de Philippe BAILLARDRAN / emprunts LCL d'équipement express	742 000
Caution personnelle et solidaire de Philippe BAILLARDRAN / de portée générale SG	520 000
Caution personnelle et solidaire de Philippe BAILLARDRAN / emprunt CA 144 K€	113 720
Caution personnelle et solidaire de Philippe BAILLARDRAN / Billet de trésor. CA	300 000
TOTAL	3 745 241
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées	1 675 720
Dont engagements assortis de sûretés réelles	414 821

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	137	
Ouvriers		
TOTAL	138	

Commentaires :

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Concessions, brevets, droits similaires	60 503	60 502	0	11 032	- 11 032
205000000 LOGICIELS ET SITE INTERNET	60 503		60 503	60 503	
280500000 AMORT LOGICIELS ET SITE INTERNET		60 502	-60 502	-49 471	- 11 031
Fonds commercial	5 781 714	613 500	5 168 214	5 781 714	- 613 500
206000000 DROIT AU BAIL	45 735		45 735	45 735	
206110000 DROIT AU BAIL PROMENADE STE CATHE	300 000		300 000	300 000	
206120000 DROIT AU BAIL FRAM BARAPOM	265 000		265 000	265 000	
206130000 DROIT AU BAIL DOMERCQ	260 000		260 000	260 000	
206300000 DROIT AU BAIL DIJEUX 2	609 000		609 000	609 000	
206400000 DROIT AU BAIL IMMOCHAN	36 451		36 451	36 451	
206500000 DROIT AU BAIL GH	91 469		91 469	91 469	
206600000 DROIT AU BAIL INTENDANCE 2	650 000		650 000	650 000	
206700000 DROIT AU BAIL LA REGENCE	1 305 810		1 305 810	1 305 810	
206800000 DROIT AU BAIL GAMBETTA	348 000		348 000	348 000	
206900000 DROIT AU BAIL STE CATHERINE	380 000		380 000	380 000	
207000000 FONDS DE COMMERCE DIJEAU	859 235		859 235	859 235	
207200000 FONDS DE COMMERCE INTENDANCE	487 837		487 837	487 837	
207400000 FONDS DE COMMERCE ARCACHON	143 177		143 177	143 177	
290700000 DEPRECIATION FONDS DE COMMERCE		613 500	-613 500		- 613 500
Constructions	3 188 684	2 232 164	956 520	1 175 159	- 218 639
213510000 AAI CONST GH	171 840		171 840	171 840	
213530000 AAI CONST PROMENADE ST CATH	259 031		259 031	259 031	
213540000 AAI CONST 76 RUE ST CATH	318 801		318 801	318 801	
213570000 AAI CONST ST MEDARD				32 139	- 32 139
213580000 AAI CONST INTENDANCE	33 636		33 636	33 636	
213590000 AAI CONST GARE ST JEAN	262 011		262 011	262 011	
213591000 AAI CONST BONNAC	23 980		23 980	23 980	
213592000 AAI CONST AERO HALL A ET B	72 012		72 012	72 012	
213595000 AAI CONST AUCHAN LAC	36 732		36 732	36 732	
213596000 AAI CONST AERO BOUTIQUE	89 445		89 445	89 445	
213597000 AAI CONST 111 DIJ1	361 541		361 541	361 541	
213598000 AAI CONST QUINCONCES	387 060		387 060	387 060	
213598100 AAI CONST GAMBETTA	325 187		325 187	325 187	
213598200 AAI CONST. PARVIS GARE	35 072		35 072	35 072	
213598300 AAI CONST BARAPOM	226 560		226 560	226 560	
213598400 AAI CONST BTQ DOMERCQ	244 370		244 370	243 669	701
213599000 AAI CONST INTENDANCE 2	341 405		341 405	341 405	
281351000 AMORT AAI CONST GH		171 203	-171 203	-171 077	- 126
281353000 AMORT AAI CONST PROMENADE S CA		147 119	-147 119	-121 216	- 25 903
281354000 AMORT AAI CONST 76 RUE S CATH		171 042	-171 042	-139 162	- 31 880
281355000 AMORT AAI GARE PARVIS		21 394	-21 394	-17 887	- 3 507
281355100 AMORT AAI CONST. GAMBETTA		253 315	-253 315	-221 525	- 31 790
281355300 AMORT AAI CONST BARAPOM		57 121	-57 121	-34 465	- 22 656
281355400 AMORT AAI CONST DOMERCQ		42 022	-42 022	-17 585	- 24 437
281357000 AMORT AAI CONST ST MEDARD				-32 139	32 139
281358000 AMORT AAI CONST INTENDANCE		31 548	-31 548	-31 284	- 264
281359000 AMORT AAI CONSTGARE ST JEAN		262 011	-262 011	-258 579	- 3 432
281359100 AMORT AAI BONNAC		18 337	-18 337	-15 939	- 2 398
281359200 AMORT A A I AERO HALL A		72 012	-72 012	-72 012	
281359500 AMORT AAI CONST BX LAC		36 732	-36 732	-36 732	
281359600 AMORT AAI CONST AERO BOUTIQUE		89 434	-89 434	-89 329	- 105

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
281359700 AMORT AAI CONST 111 DIJ1		361 541	-361 541	-361 425	- 116
281359800 AMORT AAI CONST QUINCONCES		338 440	-338 440	-299 854	- 38 586
281359900 AMORT. AAI CONST INT2		158 893	-158 893	-124 753	- 34 140
Installations tech., matériel & outillage	296 167	211 740	84 427	58 621	25 806
215400000 MATERIEL INDUSTRIEL	219 358		219 358	180 266	39 092
215410000 PRESENTOIRS ET MATERIEL COMMERCIA	9 306		9 306	9 306	
215420000 MOULES	67 504		67 504	67 504	
281540000 AMORT MATERIEL INSDUSTRIEL		140 156	-140 156	-132 091	- 8 065
281541000 AMORT PRESENTOIRS ET MAT COMMER		9 203	-9 203	-9 020	- 183
281542000 AMORT MOULES		62 381	-62 381	-57 344	- 5 037
Autres immobilisations corporelles	1 299 921	852 247	447 674	368 799	78 875
218110000 AGENC AMENAG INST GH	13 495		13 495	13 495	
218111000 AGENC AMENAGT INST ARCACHON	18 100		18 100	18 100	
218120000 AGENC AMENAG INST DIJ1	38 494		38 494	38 494	
218130000 AGENC AMENAG INST JUDAIQUE	272 441		272 441	252 557	19 884
218140000 AGENC AMENAG INST QUAI WILSON	206 424		206 424	206 424	
218150000 AGENC AMENAG INSTAL ST CATH	5 007		5 007	5 007	
218151000 AGENCT INSTAL BONNAC	117 699		117 699	117 699	
218152000 AGENC. AMENAG. INST. GAMBETTA	14 544		14 544	14 544	
218153000 AGENC. AMENAG. INST. QC	15 253		15 253	15 253	
218160000 AGENC.AMENAG.INSTALL.3 CONILS	117 194		117 194	117 194	
218170000 AGENC AMENAG INST ST MEDARD				13 003	- 13 003
218180000 AGENC AMENAG INST INTENDANCE	230 217		230 217	231 617	- 1 400
218192000 AGENC AMENAG INST GARE BX	83 887		83 887	81 051	2 836
218193000 AMENAG AGENC INST AERO BOUTIQUE	43 678		43 678	43 678	
218194000 AGENC AMENAG INST AERO HALL	17 159		17 159	17 159	
218195000 AGENC AMENAG INST 111DIJ	35 176		35 176	35 176	
218196000 AGENC AMENAG INST BARAPOM	2 465		2 465	2 465	
218197000 INST AGENC AMENAGT LAC	6 861		6 861	6 861	
218200000 MATERIEL DE TRANSPORT	2 091		2 091	2 841	- 750
218300000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	27 385		27 385	27 385	
218400000 MOBILIERS	32 353		32 353	32 353	
281810000 AMORT AGENC AMENAG INST MAG GH		11 762	-11 762	-11 506	- 256
281811000 AMORT AAI ARCACHON		18 100	-18 100	-18 088	- 12
281812000 AMORT AAI DIJ1		38 348	-38 348	-37 592	- 756
281813000 AGENC AMENAG INST JUDAIQUE		71 832	-71 832	-191 418	119 586
281814000 AMORT AGENC AMENAG INT BEBLES		112 163	-112 163	-91 532	- 20 631
281815000 AMORT AGENC AMENAG INST ST CATH		3 762	-3 762	-2 777	- 985
281815100 AMORT AGENC AMENAG INST BONNAC		92 561	-92 561	-80 902	- 11 659
281815200 AMORT. AMENAG. INST. GAMBETTA		5 995	-5 995	-4 769	- 1 226
281815300 AMORT AAI Q C		11 418	-11 418	-9 199	- 2 219
281816000 AMORT AGENC AMENAG INST 3 CONILS		67 911	-67 911	-58 406	- 9 505
281817000 AMORT AGENC AMENAG INST ST MEDARD				-13 003	13 003
281818000 AMORT AGENC AMENAG INST INTENDANC		211 217	-211 217	-209 012	- 2 205
281819200 AMORT AGENC GARE BX		50 890	-50 890	-44 743	- 6 147
281819300 AMORT AGENC MENAG AERO BTQUE		43 553	-43 553	-43 216	- 337
281819400 AGENC AMENAG INST AERO HALL		17 156	-17 156	-17 156	
281819500 AMORT AGENC AMENAG INST 111 DIJ1		30 710	-30 710	-28 691	- 2 019
281819600 AMORT AGENC INST BARAPOM		421	-421	-175	- 246
281819700 AMORT AGENC AMENAG INST LAC		6 675	-6 675	-6 573	- 102
281828000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		2 091	-2 091	-2 112	21
281830000 AMORT MAT BUR ET INFORMATIQUE		23 542	-23 542	-20 686	- 2 856
281840000 AMORT MOBILIERS		32 142	-32 142	-31 999	- 143
Immobilisations en cours				96 117	- 96 117
231000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN				96 117	- 96 117

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Autres titres immobilisés	5 100		5 100	5 100	
271000000 TITRES IMMOBILISES	5 100		5 100	5 100	
Autres immobilisations financières	410 918		410 918	408 036	2 882
275001000 DEPOT GARANTIE PROMENADE ST CATHE	35 141		35 141	33 467	1 674
275001100 DEPOT GARANTIE SEGECE GH	16 385		16 385	16 058	327
275001200 DEPOT GARANTIE AEROPORT	10 000		10 000	10 000	
275001300 DEPOT GARANTIE BONNAC	45 140		45 140	45 140	
275001400 DEPOT GARANTIE INTENDANCE 2 TRIPO	10 000		10 000	10 000	
275004000 DEPOT GARANTIE LOYERS GAMBETTA	11 820		11 820	11 820	
275005000 DEPOT GARANTIE TROIS CONILS LOYER	2 195		2 195	2 195	
275007000 DEPOT DE GARANTIE REGENCE	20 896		20 896	20 396	500
275009000 DEPOT GARANTIE GARE ST JEAN KSQ/B	53 329		53 329	51 834	1 495
275009100 DEPOT DE GARANTIE GARE STJ PARVIS	48 349		48 349	45 950	2 399
275009200 DEPOT DE GARANTIE DOMERCQ	334		334	334	
275013000 DEPOT GARANTIE ST CATHERINE	26 123		26 123	26 123	
275020000 DEPOT GARANTIE IMMOCHAN	5 598		5 598	5 407	191
275050000 DEPOTS LOYERS BASE ST MEDARD				4 671	- 4 671
275070000 DEPOT GARANTIE BARAPOM	16 250		16 250	16 250	
275091000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS BTB	586		586	586	
275092000 DEPOT GARANTIE LA BRULERIE	102 000		102 000	102 000	
275923000 CAUTION PT FORESTIER	6 772		6 772	5 804	968
TOTAL (I)	11 043 006	3 970 153	7 072 853	7 904 576	- 831 723
ACTIF CIRCULANT					
Matières premières, approvisionnements	266 974		266 974	420 553	- 153 579
310000000 STOCK MATIERES PREMIERES	55 554		55 554	102 282	- 46 728
320000000 STOCK EMBALLAGES	211 420		211 420	318 271	- 106 851
Produits intermédiaires et finis	123 511		123 511	99 437	24 074
350000000 STOCK PRODUITS FINIS	123 511		123 511	99 437	24 074
Marchandises	126 793		126 793	213 451	- 86 658
370000000 STOCK MARCHANDISES	126 793		126 793	213 451	- 86 658
Clients et comptes rattachés	55 745		55 745	58 599	- 2 854
411000000 CLIENTS COLLECTIFS	55 745		55 745	51 313	4 432
411008000 CLIENT PR8				7 287	- 7 287
Fournisseurs débiteurs	920		920	8 368	- 7 448
401000000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	920		920	8 368	- 7 448
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	455 158		455 158	425 050	30 108
445620000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	4 444		4 444	1 696	2 748
445660000 TVA DEDUCTIBLE	448 557		448 557	359 925	88 632
445670000 CREDIT DE TVA	2 158		2 158	31 922	- 29 764
445860000 TVA / FACT A RECEVOIR				31 507	- 31 507
Autres	2 495 665		2 495 665	3 211 924	- 716 259
409800000 FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	35 073		35 073		35 073
409811000 WH AVOIR A RECEVOR	124 744		124 744	8 550	116 194
451851000 C/C GROUPE WD/WH	1 370 315		1 370 315	2 217 473	- 847 158
467500000 SCI 29 RUE PORTE DIJEUX	965 533		965 533	985 901	- 20 368
Disponibilités	177 364		177 364	316 912	- 139 548
511400000 REMISE CB	14 551		14 551	64 543	- 49 992
511410000 REMISE CB AMEX	741		741	2 072	- 1 331
511420000 REMISE CB LCL / QC	9 618		9 618	34 819	- 25 201
511430000 REMISE CB SG / SM & ARKA	1 897		1 897	6 901	- 5 004
511440000 REMISE CB CREDIT AGRICOLE	1 815		1 815	433	1 382
512000000 SOCIETE GENERALE	106 250		106 250	119 480	- 13 230

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
512100000 BANQUE FORTIS/BNP	99		99	32 943
512300000 SOCIETE GENERALE ST MEDARD	9 566		9 566	19 181
512800000 BANQUE COURTOIS	20 100		20 100	20 100
512900000 SOCIETE GENERALE WP	576		576	576
530000000 CAISSE GH	336		336	1 311
530100000 CAISSE MERIADECK	658		658	2 421
530200000 CAISSE DOMERCQ	148		148	558
530210000 CAISSE INT2	440		440	1 438
530400000 CAISSE PRECAIRES	1 111		1 111	1 897
530500000 CAISSE TROIS CONILS	211		211	906
530600000 CAISSE ST MEDARD				151
530700000 CAISSE INTENDANCE	672		672	2 458
530760000 CAISSE 76 RUE ST CATHERINE	1 075		1 075	5 436
530800000 CAISSE GAMBETTA	349		349	974
530910000 CAISSE DIJEAUX 2	726		726	2 914
530920000 CAISSE LAC	356		356	1 409
530930000 CAISSE AERO BOUTIQUE	695		695	2 112
530940000 CAISSE DIJ1 CAFE	719		719	2 133
530950000 CAISSE PARVIS	759		759	1 727
530980000 CAISSE GARE	2 328		2 328	4 707
530990000 CAISSE ARCACHON	930		930	845
530999000 CAISSE QUINCONCES	636		636	3 143
Charges constatées d'avance	343 334		343 334	312 811
486000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	343 334		343 334	312 811
TOTAL (II)	4 045 464		4 045 464	5 067 105
TOTAL ACTIF (0 à V)	15 088 471	3 970 153	11 118 318	12 971 682
				-1 853 364

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 490	2 490 359	2 490 359	
101300000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	2 490 359	2 490 359	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	23 871	23 871	
104200000 PRIME DE FUSION	23 871	23 871	
Réserve légale	249 036	249 036	
106100000 RESERVE LEGALE	249 036	249 036	
Autres réserves	1 498 562	1 498 562	
106800000 AUTRES RESERVES	1 498 562	1 498 562	
Résultat de l'exercice	-19 747	522 431	- 542 178
TOTAL (I)	4 242 080	4 784 259	- 542 179
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	306 000	278 872	27 128
151400000 PROVISIONS POUR RISQUES PENALITES	100 000		100 000
151800000 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	206 000	278 872	- 72 872
TOTAL (III)	306 000	278 872	27 128
EMPRUNTS ET DETTES			
. Emprunts	2 551 741	3 587 198	-1 035 457
164112000 PRET COURTOIS 373 000 - BPI PGE	125 279	218 616	- 93 337
164121000 PRET BPSO LA REGENCE 250 000-		6 905	- 6 905
164121100 PRET BPSO GAMBETTA 635 000-		17 539	- 17 539
164121200 PRET BPSO BONNAC 150 000 -		5 280	- 5 280
164121300 PRET BPSO JUDAIQUE		41 689	- 41 689
164121400 PRET BPSO PROMENADE ST CATHERINE	149 236	239 974	- 90 738
164121500 PRET BPI BPSO 520 000 -	175 460	305 939	- 130 479
164121600 PRET BPSO 200 000	73 671	107 152	- 33 481
164133000 PRET LCL 380K-	85 584	141 546	- 55 962
164134000 PRET LCL 300 000 TVX ST CATHERINE		51 556	- 51 556
164140000 PRET COURTOIS PGE 200 000-	75 535	125 534	- 49 999
164150000 PRET LCL PGE 600 000-	227 289	377 279	- 149 990
164160000 PRET LCL FRAM 265 000- EQPMT	154 820	192 098	- 37 278
164160100 PRET LCL TRVX BARAPOM 135 000 -	68 486	98 287	- 29 801
164170000 PRET CA DOMERCQ 510 000 -	387 839	463 623	- 75 784
164180000 PRET CA BILLET DE TRESORERIE 200K-	300 000	200 000	100 000
164190000 PRET CA - 144k- TVX LABO JUD	113 721		113 721
164795000 PRET SG 500 000 -	162 384	239 611	- 77 227
164796000 PRET SG INTENDANCE2 695 000-	252 437	351 959	- 99 522
164921000 PRET SG BPI PGE	200 000	350 000	- 150 000
164982000 PRET CA - 144k- TVX LABO JUD		52 611	- 52 611
. Découverts, concours bancaires	319 056	397 858	- 78 802
512200000 BPSO	117 745	69 799	47 946
512400000 BAQUE LCL	122 953	153 956	- 31 003
512700000 BANQUE CREDIT AGRICOLE	68 591	85 499	- 16 908
512800000 BANQUE COURTOIS		73 270	- 73 270
512900000 SOCIETE GENERALE WP		5 587	- 5 587
518600000 INTERETS COURUS A PAYER	9 768	9 748	20
Divers	3 940	4 091	- 151
165100000 DEPOT CAUTION RECU ST EMILION	3 000	3 000	
168800000 INTERETS COURUS SUR PRETS	940	1 091	- 151

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Associés	5 277	3 104	2 173
455100000 C/C PHB	2 755	2 755	
455110000 A BAJOLLE	2 522	349	2 173
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 916 826	2 948 671	- 31 845
401000000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	1 613 916	1 744 284	- 130 368
401000100 FOURNISSEURS SCI 187 RUE G BONNAC	168 430	99 173	69 257
401000200 FOURNISSEURS SCI 263 RUE JUDAÏQUE	417 328	289 008	128 320
401000300 FOURNISSEURS SCI LA BRULERIE	31 882	9 877	22 005
401110000 FOURNISSEURS WILL HOLDING	537 312	608 283	- 70 971
408100000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	147 958	198 047	- 50 089
. Personnel	458 562	558 801	- 100 239
421000000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	206 461	219 528	- 13 067
428200000 CONGES A PAYER	244 687	262 843	- 18 156
428400000 PARTICIPAT. DES SALARIES	7 414	76 429	- 69 015
. Organismes sociaux	240 380	310 974	- 70 594
438600000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	151 688	192 299	- 40 611
438610000 FORFAIT SOCIAL / PARTICIPATION	15 286	39 822	- 24 536
438620000 CHARGES A PAYER SUR CP	73 406	78 853	- 5 447
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 052		2 052
445860000 TVA / FACT A RECEVOIR	2 052		2 052
. Autres impôts, taxes et assimilés	26 180	58 009	- 31 829
442100000 PRELEVEMENT A LA SOURCE (IR)	2 112	3 538	- 1 426
448600000 ETAT CHARGES A PAYER	24 068	54 471	- 30 403
Autres dettes	46 223	39 844	6 379
467400000 SCI 187 RUE GEORGES BONNAC	2 658	2 658	
468600000 DIVERS CHARGES A PAYER	43 566	37 186	6 380
TOTAL (IV)	6 570 238	7 908 551	-1 338 313
TOTAL PASSIF (I à V)	11 118 318	12 971 682	-1 853 364

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	1 118 949		1 118 949	1 359 539	- 240 590
707300000 VENTES MOULES/ACCES	203 432		203 432	337 845	- 134 413
707310000 VENTES MAGASIN BARA	3 438		3 438	4 551	- 1 113
707320000 VENTE BOISSONS 10%	899 904		899 904	1 014 000	- 114 096
707400000 VENTES DIVERSES	227		227	139	88
707600000 VENTES DE BOITAGE	11 947		11 947	3 005	8 942
Production vendue biens	9 817 263	172 992	9 990 255	11 007 090	-1 016 835
701100000 VENTES MAGASIN BARA	36 137		36 137	58 840	- 22 703
701110000 VENTES MAGASIN BARA	239 752		239 752	200 929	38 823
701200000 VENTES MAGASIN GH	166 284		166 284	198 849	- 32 565
701210000 VENTE INT 2	230 707		230 707	243 879	- 13 172
701220000 VENTES MAGASIN DOME	246 364		246 364	181 368	64 996
701300000 VENTES CANELES MAGA	643		643	331	312
701400000 VENTES EXPEDITIONS	61 860		61 860	96 322	- 34 462
701410000 VENTES FACTUREES SE	126 119		126 119	146 829	- 20 710
701420000 VENTES NOUGATINES	690		690	1 207	- 517
701500000 VENTES PARTICULIERS	32 057		32 057	29 844	2 213
701520000 VENTES PARTICULIERS	3 157		3 157	9 047	- 5 890
701700000 VENTES MAGASIN INTE	208 392		208 392	234 655	- 26 263
701760000 VENTES MAGASINS 76	792 950		792 950	851 573	- 58 623
701800000 VENTES PRECAIRES	966 401		966 401	1 185 407	- 219 006
701800100 VENTES MAGASIN TROI	127 341		127 341	147 121	- 19 780
701800200 VENTES MAGASIN ST M	47 036		47 036	108 426	- 61 390
701800300 VENTES MAGASIN DIJE	303 627		303 627	323 935	- 20 308
701800400 VENTES MAGASIN LAC	197 242		197 242	235 417	- 38 175
701800500 VENTES MAGASIN AERO	744 053		744 053	891 173	- 147 120
701800600 VENTES MAGASIN DIJ1	324 846		324 846	336 325	- 11 479
701800700 VENTES MAGASIN GARE	3 198 993		3 198 993	3 294 306	- 95 313
701800800 VENTE MAGASIN ARCAC	366 767		366 767	409 689	- 42 922
701800900 VENTES MAGASIN QUIN	395 746		395 746	459 744	- 63 998
701801000 VENTE PARVIS GARE	832 880		832 880	1 001 389	- 168 509
701805000 VENTES MAGASIN GAMB	167 220		167 220	188 787	- 21 567
701900100 VENTES MSES EXO TVA		172 992	172 992	171 697	1 295
Chiffre d'affaires Net	10 936 212	172 992	11 109 203	12 366 629	-1 257 426

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Production stockée	24 074	31 296	- 7 222	-23,08
713500000 VARIATION STOCK PRODUIT	24 074	31 296	- 7 222	-23,08
Reprises sur amortissements et provisions, transfe	120 620	9 000	111 620	N/S
781500000 REPRISE PROVIS POUR RISQUES	120 620	9 000	111 620	N/S
Autres produits	824	55	769	N/S
758000000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	824	55	769	N/S
Total des produits d'exploitation	11 254 721	12 406 980	-1 152 259	-9,29
Achats de marchandises (y compris droits de douane	79 050	160 679	- 81 629	-50,80
607300000 ACHATS MOULES	37 431	90 758	- 53 327	-58,76
607350000 ACHATS SPRAY DE DEMOULAGE	2 285	4 477	- 2 192	-48,96
607500000 ACHATS THE REVENTE		3 364	- 3 364	-100

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
607600000 ACHATS LIVRES/CARTES POSTALES		737	- 737	-100
607700000 ACHAT REVENTE BOISSONS	39 334	51 494	- 12 160	-23,61
607781000 ACHAT BOITES A SUCRE		9 850	- 9 850	-100
Variation de stock (marchandises)	86 658	-6 466	93 124	N/S
603700000 VARIATION STOCK MARCHANDISES	86 658	-6 466	93 124	N/S
Achats de matières premières et autres approvision	1 035 417	1 527 874	- 492 457	-32,23
601100000 MATIERES PREMIERES	574 447	736 777	- 162 330	-22,03
601200000 ACHATS MAT PREMIERES NOUG SUCRE	6 562	7 977	- 1 415	-17,74
601300000 ACHATS MAT CANELE VANILLE	38 570	81 381	- 42 811	-52,61
601310000 MATIERES PREMIERES CREPES	57 571	61 684	- 4 113	-6,67
601400000 ACHAT MAT 1ERES MACARONS	107 042	143 160	- 36 118	-25,23
601420000 ACHAT MAT 1ER CHOCOLAT	25 688	16 787	8 901	53,02
601500000 ACHATS ILLY CAFE	104 929	116 069	- 11 140	-9,60
601600000 ACHAT THE	1 846	2 407	- 561	-23,31
601700000 ACHATS FRUITS	6 164	7 645	- 1 481	-19,37
601800000 ACHATS VIENNOISERIE	14 864	15 659	- 795	-5,08
602600000 ACHATS EMBALLAGES	85 888	249 818	- 163 930	-65,62
602610000 ACHATS EMBALLAGE BOITE METAL/BOIS	9 246	76 778	- 67 532	-87,96
602640000 ACHATS EMBALLAGES BARAPOM	2 600	11 733	- 9 133	-77,84
Variation de stock matières premières et autres ap	153 579	-6 236	159 815	N/S
603100000 VARIATION STOCK MAT PREMIERES	46 728	-4 928	51 656	N/S
603200000 VARIATION STOCK EMBALLAGES	106 851	-1 308	108 159	N/S
Autres achats et charges externes	3 941 091	4 191 706	- 250 615	-5,98
604000000 ACHAT PRESTATIONS DE SERVICES	623	2 724	- 2 101	-77,13
604100000 PREST SERVICE LA POSTE	1 685	1 625	60	3,69
604400000 PRESTATION BGST	650	3 083	- 2 433	-78,92
606103000 GAS OIL	13 350	16 323	- 2 973	-18,21
606104000 E.D.F./G.D.F./EAU	397 187	365 524	31 663	8,66
606300000 FOURNIT ENT PTIT EQUIPEMENT	40 456	67 190	- 26 734	-39,79
606310000 MATERIEL ILLY CAFE/BAR	13 246	17 572	- 4 326	-24,62
606400000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 725	7 754	- 4 029	-51,96
611000000 SOUS TRAITANCE	257 870	356 367	- 98 497	-27,64
612137500 CA LEASING EQUIPEMENT FRIGO JUDAIQUE	19 705		19 705	N/S
612137600 LCL LIXBAIL AGROFROID	16 654	16 654		0,00
612137700 LCL LEASING EUROFOURS	2 395	2 395		0,00
612138100 LCL LEASING CUISINOX		1 353	- 1 353	-100
612139600 VOLKSWAGEN BANK LOC AUDI Q2	7 041	12 336	- 5 295	-42,92
612139700 NATIXIS AGROFROID	3 409	5 630	- 2 221	-39,45
612139800 NATIXIS ECOTEL	1 070	1 454	- 384	-26,41
612139900 NATIXIS ASA MOBILIER	8 674	11 232	- 2 558	-22,77
613101000 LOCATION PETIT FORESTIER	39 718	40 313	- 595	-1,48
613101100 LOCATION BANK		2 473	- 2 473	-100
613103000 LOCATION CHARIOT ELEVATEUR	5 139	5 061	78	1,54
613120000 LOCATION TELEPHONIE RECOM	3 399	3 315	84	2,53
613129700 LLD LOCAM MACHINE JUS D ORANGE	4 124	4 177	- 53	-1,27
613160000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	1 064	1 145	- 81	-7,07
613161000 VIDEO BONNAC PREFILOC SG	1 104	1 104		0,00
613162000 PREFILOC FIDELISATION QOODOS	11 062	10 921	141	1,29
613163000 PREFILOC LICENCE EAMAILING SERV CIA	469	467	2	0,43
613164000 JDC-LOCATION IPAD MINI WIFI	216	118	98	83,05
613171000 LOC GRENKE / KIOSQUE GARE EXTERIEUR	6 923	6 923		0,00
613171200 GRENKE ECOTEL INT2	2 285	2 285		0,00
613171300 GRENKE MALEYRAN JUD 1	9 845	9 845		0,00
613171400 GRENKE ASA INT 2	14 459	14 459		0,00
613171500 GRENKE DUCLOS INT2	4 825	4 825		0,00

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
613171600 GRENKE DUCLOS 3C	2 666	2 666		0,00
613171800 GRENKE ASA AGENT 3C	21 426	21 426		0,00
613171900 GRENKE VAST 3C	1 351	1 351		0,00
613172000 GRENKE MALEYRAN LAVE BATTERIE 2	4 055	4 055		0,00
613172100 GRENKE MALEYRAN ILOT REFRIGERE INT2	1 343	1 343		0,00
613172200 GRENKE MALEYRAN VITINE MAC 3C	1 006	1 006		0,00
613172300 GRENKE MACHINE A GLACON VITRINE A B	611	611		0,00
613172400 GRENKE NORM CUISINES CLIM DIJ1	17 180	17 180		0,00
613172500 GRENKE CLOISONS ISOTHERME WILSON	5 124	5 124		0,00
613172600 GRENKE MALEYRAN WILSON	7 882	7 882		0,00
613172700 GRENKE MALEYRAN VITRINE ST CATH	2 203	2 203		0,00
613172900 LOCAM/REALISE BARAPOM MOBILIER	20 565	20 451	114	0,56
613173000 LOCAM/REALEASE BARAPOM TABLE A CREP	14 332	14 252	80	0,56
613173100 LOCAM/REALEASE BARAPOM RESTAURATION	6 799	6 761	38	0,56
613180000 LOCATION JDC CAMERA TELESURVEILLANC	9 970	10 316	- 346	-3,35
613180100 JDC VIDEO+ALARME ST CATHERINE		1 870	- 1 870	-100
613180200 JDC VIDEO +ALARME 10 RUE PORTE DIJE	1 224	1 784	- 560	-31,39
613180300 LOC VIDEOSURVEILLANCE WILSON	1 083	1 077	6	0,56
613180600 VIDEO SURVEILLANCE QC	1 284	1 524	- 240	-15,75
613180700 ALARME JDC GAMBETA	244	243	1	0,41
613180800 JDC VIDEOSURVEILLANCE 3C	1 056	1 056		0,00
613180900 CYCLOP BARAPOM TELESURVEILLANCE	300	300		0,00
613181000 JDC ALARME ET VIDOSURVEILLANCE ARCA	1 211	1 248	- 37	-2,96
613181100 LOCATION CAISSES JDC	19 034	19 440	- 406	-2,09
613181200 JDC CAISSE NOVA 10 RUE PORTE DIJEAU	2 274	2 274		0,00
613181500 PREFILOC CAISSE INT2	1 026	1 116	- 90	-8,06
613181600 PREFILOC VIDEOSURVEILLANCE INT2	1 877	1 872	5	0,27
613181700 PREFILOC ALARME INT2	301	300	1	0,33
613181800 PREFILOC CAISSE 3C	1 119	1 116	3	0,27
613181900 PREFILOC VIDEOSURV GBTA	1 836	1 836		0,00
613182000 PREFILOC LOC MATERIEL ALARME	420	420		0,00
613182100 PREFILOC LOC LOGICIEL STOCK	456	456		0,00
613182200 LOCAM BARAPOM TPE	4 854	4 854		0,00
613182300 PREFILOC BARAPOM VIDEO + ALARME	1 752	1 752		0,00
613182400 PREFILOC BARAPOM CAISSE	1 188	1 188		0,00
613182500 PREFILOC LOC CAISSE ST CATH	2 094	2 082	12	0,58
613182700 BNP LEASING PETRIN -DOMERCQ	3 590	2 982	608	20,39
613182800 BNP LEASING FOUR DOMERCQ	8 409	6 401	2 008	31,37
613182900 PREFILOC VIDEO/ALARME DOMERCQ	2 088	1 543	545	35,32
613183000 BNP LEASE DOMERCQ MATERIEL CUISINE	46 903	31 853	15 050	47,25
613183100 TELESURVEILLANCE DOMERCQ CYCLOP	300	200	100	50,00
613183200 PREFILOC JDC CAISSE DOMERCQ	1 044	818	226	27,63
613183300 CYCLOP VIDEOSURVEILLANCE DIJ2	300	50	250	500,00
613183400 CYCLOP TELESURVEILLANCE STE CATHERI	300	50	250	500,00
613183500 PREFILOC SURVEILLANCE JUD ET BUREAU	1 500	300	1 200	400,00
613183600 CYCLOP TELESURVEILLANCE QC	240		240	N/S
613183900 PREFILOC POINTEUSE JUDAIQUE	754		754	N/S
613184000 PREFILOC POINTEUSE DOMERCQ	739		739	N/S
613190100 PREFILOC TPE DOMERCQ	323	215	108	50,23
613190200 LOCAM-REALEASE-DOMERCQ-OUESTOTEL	576	324	252	77,78
613191000 LOCATION TPE GARE		-55	55	-100
613191100 LOCATION TPE TOUT SITES CONFONDUS	4 912	4 974	- 62	-1,25
613191200 TPE HALL A	222	222		0,00
613191300 TPE QC	864	864		0,00
613191400 TPE ST CATHERINE	822	455	367	80,66
613191500 TPE NEWS DIJEAUX 2		33	- 33	-100

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
613191600 TPE JDC GAMBETTA		46	- 46	-100
613191700 TPE EXPE JUDAIQUE	215	222	- 7	-3,15
613191800 TPE GARE BTQ - GPRS	348	348		0,00
613191900 LOCATION TPE BARAPOM	636	636		0,00
613200000 LOYERS INTENDANCE 2	63 111	64 396	- 1 285	-2,00
613210000 LOYER LA REGENCE	80 209	78 938	1 271	1,61
613220000 LOYER DIJ2/ PROMENADE ST CATHERI	114 025	112 162	1 863	1,66
613230000 LOYER 76 RUE ST CATHERINE	131 757	126 200	5 557	4,40
613300000 LOYER INTENDANCE	39 444	39 444		0,00
613400000 LOYER GRANDS HOMMES - GH	78 695	78 785	- 90	-0,11
613500000 LOYER BAR A POM	69 028	67 876	1 152	1,70
613510000 LOYER TROIS CONILS	13 996	14 986	- 990	-6,61
613520000 LOYER GARE ST JEAN	672 446	698 414	- 25 968	-3,72
613521000 LOYER GARE ST JEAN PARVIS	193 394	199 033	- 5 639	-2,83
613522000 LOYER DOMERCQ	20 582	23 953	- 3 371	-14,07
613531000 TPE GARE BTQ -GPRS	348	348		0,00
613540000 LOYER AUCHAN LAC	22 112	21 364	748	3,50
613550000 LOYER DIJ1	216 294	216 294		0,00
613551000 LOYER GAMBETTA	69 266	68 670	596	0,87
613700000 LOCATION VEHICULE		2 124	- 2 124	-100
613900000 LOCATIONS DIVERSES	8 964	13 732	- 4 768	-34,72
613910000 LOCATION EMBLACEMENT	18 645	16 429	2 216	13,49
613920000 LOYER JUDAIQUE	38 400	38 400		0,00
613930000 LOYER AEROPORT	275 066	295 392	- 20 326	-6,88
613940000 LOYER ST MEDARD	12 051	19 509	- 7 458	-38,23
613970000 LOYER G BONNAC	52 800	52 800		0,00
613981000 LOYER QUAI WILSON BEGLES	60 000	60 000		0,00
613982000 LOYER ARCACHON	23 377	22 263	1 114	5,00
614000000 CHARGES LOCATIVES INTENDANCE 2	384	384		0,00
614200000 CHARGES LOCATIVES GH	20 192	23 210	- 3 018	-13,00
614310000 CHARGES LOCATIVES TROIS CONILS	1 200	1 200		0,00
614340000 CHARGES LOCATIVES AUCHAN LAC	1 949	1 956	- 7	-0,36
614350000 CHARGES LOCATIVES BAR A POM	305	183	122	66,67
614360000 CHGES LOCATIVES QUINCONCES	2 520	3 964	- 1 444	-36,43
614370000 CHARGES LOCATIVES PROMENADE ST CATH	6 901	7 201	- 300	-4,17
614400000 CHGES LOCATIVES ST MEDARD	2 811	3 445	- 634	-18,40
614551000 CHARGE LOCATIVE GAMBETTA	765	-1 264	2 029	160,52
614600000 CHARGES LOCATIVES GARE ST JEAN	4 500	4 032	468	11,61
614610000 CHARGES LOC GARE PARVIS	2 186	2 122	64	3,02
614700000 CHARGES LOCATIVES AERO	13 077	13 759	- 682	-4,96
614910000 CHARGES LOCATIVES ARCACHON		253	- 253	-100
615100000 VETEMENTS DE TRAVAIL	3 094	4 175	- 1 081	-25,89
615110000 ENTRETIEN VETEMENTS TRAVAIL	36	36		N/S
615130000 ENT REPARAT DIJ1	6 423	16 639	- 10 216	-61,40
615131000 ENT REPARAT QUAI WILSON	439	4 568	- 4 129	-90,39
615140000 ENT REPARAT DOMERCQ	6 809	11 279	- 4 470	-39,63
615200000 ENT REPARAT INTENDANCE 2	931	2 321	- 1 390	-59,89
615300000 ENTRETIEN REPERATION GH	2 436	5 411	- 2 975	-54,98
615310000 ENTRE REPARAT GAMBETTA	2 178	7 072	- 4 894	-69,20
615320000 ENTRETIENS ET REPARATIONS BONNAC	4 540	7 308	- 2 768	-37,88
615400000 ENT REPARAT QUINCONCES	3 198	9 238	- 6 040	-65,38
615410000 ENT REPARAT JUDAIQUE	15 616	10 210	5 406	52,95
615411000 ENT REPARAT INTENDANCE	2 987	5 627	- 2 640	-46,92
615412000 ENT REPARAT ST MEDARD	2 700	368	2 332	633,70
615414000 ENT REPARAT DIJ2	2 189	5 610	- 3 421	-60,98
615415000 ENT REPARAT AUCHAN LAC	3 162	1 701	1 461	85,89

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
615416000 ENT REPARAT AERO BOUTIQUE	451	1 162	- 711	-61,19
615417000 ENT REPARAT GARE BX	7 221	11 070	- 3 849	-34,77
615417100 ENTRET REPARAT° PARVIS	515	4 456	- 3 941	-88,44
615417200 ENTRETIEN ET REPARATION BARAPOM	1 571	3 789	- 2 218	-58,54
615420000 ENT REPARAT 3C	1 006	1 471	- 465	-31,61
615430000 ENTRE ET RAPARAT ARCACHON	3 774	4 132	- 358	-8,66
615440000 ENTR ET REPARATION ST CATHERINE	3 119	9 635	- 6 516	-67,63
615510000 ENTR ET REPARAT HALL AERO	293	559	- 266	-47,58
615900000 ENTRETIEN BTB VET TRAV /TAPIS ELIS	19 137	44 374	- 25 237	-56,87
615910000 ENTRETIEN VEHICULE	3 898	2 697	1 201	44,53
615930000 MAINTENANCE INFORMAT & TELEPHONE	10 856	9 198	1 658	18,03
615950000 MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	872	1 254	- 382	-30,46
615955000 MAINTENANCE SITE INTERNET HEBERGEME	7 618	4 250	3 368	79,25
615957000 ENTRETIEN CLIM CHBRE FR TS SITES	4 028	8 055	- 4 027	-49,99
615958000 ENTRET EXTINCTEURS TS SITES CONFOND	2 350	1 115	1 235	110,76
616000000 PRIMES D'ASSURANCE	90 288	109 290	- 19 002	-17,39
616101000 ASSURANCE DESCES ET INVALIDITES	5 233	5 734	- 501	-8,74
618200000 JOURNAUX PRESSE CAFE	4 825	7 736	- 2 911	-37,63
622600000 HONORAIRES	52 929	29 627	23 302	78,65
622610000 HONORAIRES GESTION MK + LAC	510	498	12	2,41
622611000 HONORAIRE DE GESTION PROMENADE ST C	4 035	4 035		0,00
622700000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	3 421	2 373	1 048	44,16
623110000 ANNONCES ET INSERTIONS	5 819	6 271	- 452	-7,21
623120000 PUBLICITE SPONSORING	13 338	11 763	1 575	13,39
623130000 PUBLICITE COMMERCIALE	59 890	71 419	- 11 529	-16,14
623810000 CADEAUX CLIENTELE		4 441	- 4 441	-100
624100000 TRANSPORT SUR ACHATS	2 162	4 287	- 2 125	-49,57
624200000 TRANSPORT SUR VENTES	20 242	36 849	- 16 607	-45,07
624700000 TRANSPORTS COLLECTIFS PERSONNEL	3 910	4 607	- 697	-15,13
625100000 PARKING AEROPORT BX	2 888	2 522	366	14,51
625163000 FRAIS DIVERS CAROLINE REIGNIER	847	940	- 93	-9,89
625190000 PARKING VENDEUSES	579		579	N/S
625191000 STATIONNEMENT JUDAÏQUE URBIS	180	252	- 72	-28,57
625300000 FRAIS DEPLACEMENTS DIVERS	1 248	2 767	- 1 519	-54,90
625600000 MISSIONS DIVERSES		183	- 183	-100
625610000 ACTIONS DE FORMATION		1 722	- 1 722	-100
625700000 RECEPTIONS		468	- 468	-100
626210000 CFRT GARE	2 926	2 964	- 38	-1,28
626230000 CFRT BONNAC	983	1 282	- 299	-23,32
626400000 CFRT GRANDS HOMMES - GH	1 965	1 883	82	4,35
626410000 CFRT INTENDANCE	1 061	1 059	2	0,19
626510000 CFRT JUDAÏQUE	4 598	4 373	225	5,15
626700000 CFRT ST MEDARD	542	887	- 345	-38,90
626710000 ORANGE QUAI WILSON	542	528	14	2,65
626910000 CFRT ET PORTABLE AEROPORT	3 303	3 196	107	3,35
626920000 PORTABLE DEPOT VENTE	366	374	- 8	-2,14
626930000 PORTABLE LIVREUR BOUTIQUES	462	435	27	6,21
626940000 CFRT 3 CONILS	960	961	- 1	-0,10
626950000 CFRT GAMBETTA	1 176	1 176		0,00
626960000 CFRT BX LAC	960	960		0,00
626970000 CFRT DIJ1CAFE	2 133	1 988	145	7,29
626990000 CFRT ARCACHON	1 020	1 020		0,00
626991000 CFRT QUINCONCES	960	960		0,00
626992000 CFRT BARAPOM	672	632	40	6,33
627000000 SERVICES BANCAIRES	18 490	13 710	4 780	34,87
627100000 PRIME GARANTIE ETAT PGE	10 211	10 506	- 295	-2,81

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
628101000 COT.ASSOC.COMMER.GDS HOMMES - GH	2 630	2 630		0,00
628102000 ASSOCIATION COMMERCANTS ST MEDARD	600	1 200	- 600	-50,00
628104000 ASSOCIATION COMMERCANTS BX LAC	1 168	1 159	9	0,78
628200000 CHARGES DIVERSES	1 581	1 824	- 243	-13,32
628500000 COTIS ANALYSE CANELE	1 734	1 780	- 46	-2,58
628600000 ABT MENSUEL MACH CAFE	191	330	- 139	-42,12
628700000 COTISATION ENLEVEMENT DECHETS	21 937	18 920	3 017	15,95
628800000 COTISATION SPRE/SACEM	2 725	2 926	- 201	-6,87
Impôts, taxes et versements assimilés	132 684	143 482	- 10 798	-7,53
633400000 EFFORT CONSTRUCTION	14 353	15 608	- 1 255	-8,04
635110000 CET (CFE+CVAE)	56 573	62 290	- 5 717	-9,18
635120000 TAXE FONCIERE	41 698	44 200	- 2 502	-5,66
635130000 TAXE DE VOIRIE	14 990	10 433	4 557	43,68
635140000 T.V.T.S.	683	227	456	200,88
635410000 CARTES GRISES ET VIGNETTES		2 000	- 2 000	-100
635800000 AUTRES IMPOTS ET TAXES	3 524	4 203	- 679	-16,16
637801000 TAXE OETH	862	4 522	- 3 660	-80,94
Salaires et traitements	3 303 583	3 497 877	- 194 294	-5,55
641000000 REMUNERATIONS BRUTES PERSONNEL	3 189 751	3 468 593	- 278 842	-8,04
641200000 VARIATION CONGES A PAYER	-18 157	22 097	- 40 254	-182,17
641400000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	127 093	5 960	121 133	N/S
641410000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	4 895	1 228	3 667	298,62
Charges sociales	907 428	1 038 302	- 130 874	-12,60
645100000 URSSAF	1 180 744	1 318 237	- 137 493	-10,43
645120000 FORFAIT SOCIAL / PARTICIPATION	38	15 286	- 15 248	-99,75
645300000 MEDERIC	314 410	347 332	- 32 922	-9,48
645600000 AGRR	149 726	132 294	17 432	13,18
645700000 SWISSLIFE	2 318	2 383	- 65	-2,73
645820000 VARIATION CHARGES SOC S/CP	-5 447	6 629	- 12 076	-182,17
645900000 PRECOMPTES CHARGES SALARIALES	-752 746	-801 420	48 674	6,07
647200000 VERSEMENT COMITE ENTERPRISE	6 380	6 937	- 557	-8,03
647500000 MEDECINE DU TRAVAIL	12 006	10 624	1 382	13,01
Dotations aux amortissements sur immobilisations	339 270	356 755	- 17 485	-4,90
681110000 DOT AMORT SUR IMMOB INCORPOR	11 032		11 032	N/S
681120000 DOTATION AUX AMORT S/IMMO CORP	328 238	356 755	- 28 517	-7,99
Dotations aux provisions pour risques et charges	47 748	167 872	- 120 124	-71,56
681500000 DOTATION AUX PROVIS. RISQUES	47 748	167 872	- 120 124	-71,56
Autres charges	455 541	505 225	- 49 684	-9,83
651200000 ROYALTIES LICENCE ILLY		-129	129	-100
651300000 REDEVANCE MARQUE WH	444 368	494 665	- 50 297	-10,17
651400000 REDEVANCE MARQUE BARAPOM	11 172	10 571	601	5,69
658000000 CHARGES D'EXPLOITATION		118	- 118	-100
Total des charges d'exploitation	10 482 046	11 577 072	-1 095 026	-9,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	772 675	829 908	- 57 233	-6,90
Produits financiers de participations	26 981	29 776	- 2 795	-9,39
761510000 INTERETS/ CPTÉ GROUPE	17 349	20 013	- 2 664	-13,31
761700000 INT/DEBITEUR SCI DIJEAUX	9 632	9 761	- 129	-1,32
761800000 INTERETS FRS GROUPE		2	- 2	-100
Total des produits financiers	26 981	29 776	- 2 795	-9,39
Intérêts et charges assimilées	174 727	158 684	16 043	10,11
661161000 INTERETS SUR EMPRUNTS	33 205	41 200	- 7 995	-19,41
661510000 INTERETS / DETTE FRS WILL HOLDING	6 075	78	5 997	N/S
661600000 INTERETS BANCAIRES	71 437	50 780	20 657	40,68
661630000 COMMISSION SUR CB	58 839	63 388	- 4 549	-7,18

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
661800000 INTERETS FRS GROUPE	5 172	3 238	1 934	59,73
Total des charges financières	174 727	158 684	16 043	10,11
RESULTAT FINANCIER	-147 746	-128 908	- 18 838	14,61
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	624 929	701 000	- 76 071	-10,85
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	111 131	77 337	33 794	43,70
771000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 988	2 947	- 959	-32,54
771700000 REMBOURSEMENT AGRR MAL/MAT/TRA/CPAM	90 433	40 793	49 640	121,69
771800000 REMBOURSEMENTS ASSURANCES	6 294	6 659	- 365	-5,48
772000000 PRODUITS EXCEPT S/ EX ANTERIEUR	12 416	26 938	- 14 522	-53,91
Produits exceptionnels sur opérations en capital		16 500	- 16 500	-100
775000000 PDTS DES CESSIONS ELEM.ACTIFS		16 500	- 16 500	-100
Total des produits exceptionnels	111 131	93 837	17 294	18,43
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 861	14 659	5 202	35,49
671000000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	669	652	17	2,61
671100000 PENALITES SUR MARCHES	3 489		3 489	N/S
671200000 PENALITES ET AMENDES	1 015	476	539	113,24
672000000 CHARGES EXCEPT. S/EXERC. ANTER	14 690	13 531	1 159	8,57
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 998	- 2 998	-100
675200000 VALEUR CPTABLE ELEMENTS ACTIFS		2 998	- 2 998	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et pr	732 967	5 089	727 878	N/S
687100000 DOTATION AUX AMORT S/IMMO CORP	19 467	5 089	14 378	282,53
EXCEPTIONNEL				
687500000 DOTATION AUX PROVIS. RISQUES EXCEPTIONNELLE	100 000		100 000	N/S
687610000 DOTATIONS DEPRECIATIONS EXCEP IMMO INCOR	613 500		613 500	N/S
Total des charges exceptionnelles	752 829	22 747	730 082	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-641 697	71 091	- 712 788	N/S
Participation des salariés		76 429	- 76 429	-100
691000000 PARTICIPAT. DES SALARIES		76 429	- 76 429	-100
Impôts sur les bénéfices	2 979	173 231	- 170 252	-98,28
695000000 IMPOT SOCIETE	2 979	173 231	- 170 252	-98,28
Total des Produits	11 392 833	12 530 593	-1 137 760	-9,08
Total des charges	11 412 580	12 008 162	- 595 582	-4,96
RESULTAT NET	-19 747	522 431	- 542 178	-103,78

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise :		WILL DISTRIBUTION										1 1 2							
Adresse de l'entreprise		263 Rue Judaïque 33000 BORDEAUX										Durée de l'exercice précédent *		1 1 2					
Numéro SIRET *		5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0										Néant ☐ *							
												Exercice N clos le,		3 1 1 1 2 2 10 2 14					
												Brut		Amortissements, provisions		Net			
												1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC						
		Frais de développement *	CX										CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										60 503		AG		60 502		
		Fonds commercial (1)	AH										5 781 714		AI		613 500		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ												AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL												AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN												AO				
		Constructions	AP										3 188 684		AQ		2 232 164		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										296 167		AS		211 740		
		Autres immobilisations corporelles	AT										1 299 921		AU		852 247		
		Immobilisations en cours	AV												AW				
		Avances et acomptes	AX												AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS												CT				
		Autres participations	CU												CV				
		Créances rattachées à des participations	BB												BC				
Autres titres immobilisés		BD										5 100		BE		5 100			
Prêts		BF												BG					
Autres immobilisations financières *		BH										410 918		BI		410 918			
TOTAL (II)		BJ										11 043 006		BK		3 970 153			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										266 974		BM		266 974		
		En cours de production de biens	BN												BO				
		En cours de production de services	BP												BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR										123 511		BS		123 511		
		Marchandises	BT										126 793		BU		126 793		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV												BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX										55 745		BY		55 745		
		Autres créances (3)	BZ										2 951 743		CA		2 951 743		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD												CE			
	Disponibilités		CF										177 364		CG		177 364		
	Charges constatées d'avance (3) *		CH										343 334		CI		343 334		
	Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ										4 045 464		CK		4 045 464	
		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																
		Payables de remboursement des obligations (V)	CM																
Écarts de conversion actif *		CN																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										15 088 471		1A		3 970 153			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		4 291 465										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		WILL DISTRIBUTION		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 490 359)	DA	2 490 359		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	23 871		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	249 036		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 498 562		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(19 747)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	4 242 080		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	306 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	306 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 870 797		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 217		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 916 826		
	Dettes fiscales et sociales	DY	727 174		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	46 223		
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)	EC	6 570 238			
	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 118 318			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 227 145			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	319 056			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 - Etat récapitulatif

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTION		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 118 949	FC	1 118 949		
	Production vendue { biens * services *	FD	9 817 263	FE	172 992	FF	9 990 255
		FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 936 212	FK	172 992	FL	11 109 203
	Production stockée *			FM	24 074		
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	120 620		
	Autres produits (1) (11)			FQ	824		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	11 254 721	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	79 050		
	Variation de stock (marchandises)*			FT	86 658		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 035 417		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	153 579		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	3 941 091		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	132 684		
	Salaires et traitements *			FY	3 303 583		
	Charges sociales (10)			FZ	907 428		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions			GA	339 270	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	47 748		
	Autres charges (12)			GE	455 541		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	10 482 046	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	772 675		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	26 981		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)			GP	26 981		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	174 727		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)			GU	174 727		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(147 746)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	624 929		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		WILL DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	111 131	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	111 131	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	19 861	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	732 967	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	752 829	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(641 697)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 979
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	11 392 833
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	11 412 580
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	(19 747)
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
			Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	455 541
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités et amendes non déductibles		101 014			
Divers		18 847	111 131		
Dépréciation exceptionnelle		613 500			
Dotations exceptionnelles		19 467			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise WILL DISTRIBUTION Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	5 842 216	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	3 220 122	KQ		KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	257 076	KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 229 775	KW		KX
		Matériel de transport *		KY	2 841	KZ		LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	59 738	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	96 117	LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	4 865 668	LO		LP	233 748	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
		Autres participations	8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés	IP	5 100	IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	408 036	IU		IV		
TOTAL IV		LQ	413 136	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	11 121 020	ØH		ØJ	241 301	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation per mise en équivalence	
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	5 842 216	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG	32 139	MH	3 188 684	MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	9 658	MK	296 167	ML
		Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM	175 981	MN	1 238 092	MO
		Matériel de transport	IV		MP	750	MQ	2 091	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	59 738	MU	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	96 117	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY	96 117	NG	218 527	NH	4 784 772	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
		Autres titres immobilisés	II		2B		2C	5 100	2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	4 671	2F	410 918	2G	
TOTAL IV		I3		NJ	4 671	NK	416 018	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	96 117	ØK	223 198	ØL	11 043 006	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2025

Exercice N clos le

3 1 1 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTIONNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>WILL DISTRIBUTION</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	49 471	PF	11 032	PG		PH	60 502		
TOTAL I		RK	49 471	RM	11 032	RN		RO	60 502		
Terrains		PI		PI		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	2 044 963	PW	219 340	PX	32 139	PY	2 232 164		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	198 455	QA	22 943	QB	9 658	QC	211 740		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	868 758	QE	101 695	QF	175 981	QG	794 472		
	Matériel de transport	QH	2 112	QI	729	QJ	750	QK	2 091		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	52 685	QM	2 999	QN		QO	55 684		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	3 166 973	QV	347 706	QW	218 527	QX	3 296 151		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 216 443	ØP	358 737	ØQ	218 527	ØR	3 356 653		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)			NY	Total général non venant (NW - NY)			NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		WILL DISTRIBUTION		Néant ☐					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice					
	1	2	3	4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	100 000	4R	4S	100 000		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	278 872	5W	47 748	5X	120 620	5Y	206 000
	TOTAL II	5Z	278 872	TV	147 748	TW	120 620	TX	306 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	613 500	6C	6D	613 500		
		6E	6F		6G	6H			
		Ø2	Ø3		Ø4	Ø5			
		9U	9V		9W	9X			
		Ø6	Ø7		Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U		6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z	7A			
	TOTAL III	7B		TY	613 500	TZ		UA	613 500
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	278 872	UB	761 248	UC	120 620	UD	919 500
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	47 748	UF	120 620				
		UG		UH					
		UJ	713 500	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2025

Extension 1

WILL DISTRIBUTION

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2025

Extension 2

WILL DISTRIBUTION

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	410 918	UV		410 918	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	55 745	55 745			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	455 158	455 158		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	1 370 315	1 370 315			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 126 270	1 126 270			
	Charges constatées d'avance	VS	343 334	343 334			
	TOTAUX			VT	3 761 741	VU	3 350 822
	RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	319 056	319 056			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 551 741	1 407 504	1 144 237		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 940	3 940			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 916 826	2 916 826			
Personnel et comptes rattachés		8C	458 562	458 562			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	240 380	240 380			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 052	2 052			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	26 180	26 180			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	5 277	5 277			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	46 223	46 223			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	6 570 238	VZ	5 426 001	1 144 237
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	387 538	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 422 995	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Expert-comptable Janvier 2025 - État préparatoire.

Désignation de l'entreprise WILL DISTRIBUTION		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N clos le 31/12/2024			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	683	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	14 352	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	115 367
	Amendes et pénalités		WJ	101 015	Charges financières (art. 39 13° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	2 979	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %		I8	4 671	
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				WO			
		Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	WQ			
				Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW				
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS				
		Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1			
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
				TOTAL I		WR	123 700		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WS	19 747		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	92 038		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	WW			
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)					WB			
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					I6			
	Majoration d'amortissement *					WZ			
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)		ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XA	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB		
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 octies A)	L5	France Ruralité - Revitalisation - (FRIR) (44 quaterdecies A)	HT			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies B)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance déduite par le report en arrière de déficit	ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL		
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	11 915	XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	11 915	XO			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>WILL DISTRIBUTION</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	244 687
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *					
PARTICIPATION SALAIRES		9D		9E	76 429
EFFORT CONSTRUCTION		9F	14 352	9G	15 609
		9H		9J	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	14 352	YO	92 038
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligné WI		ligné WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	522 431		Dividendes	ZE	522 431				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG					
	TOTAL I	ØF	522 431		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	522 431			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS	28 622			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	260 828			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	2 671 665			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	60 895			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	947 703			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	3 941 091			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	56 573			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS		9Z	76 111			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	132 684			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	44 447			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	687 509			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2024) *						ØB	3 189 751			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre agréé *				XP						
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
RÉGIME DE GROUPE *	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA	11 916	Plus-values à 15 %	JK			
							Plus-values à 19 %	JM			
	Groupe : résultat d'ensemble				JD	349 374	Plus-values à 15 %	JN			
							Plus-values à 19 %	JP			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059 A SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTION

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Aai const st meda	32 139	32 139		
	2	Materiel industri	9 658	9 658		
	3	Agenc amenag inst	161 578	161 578		
	4	Agenc amenag inst	13 003	13 003		
	5	Agenc amenag inst	1 400	1 400		
	6	Materiel de trans	750	750		
	7	Depots loyers bas	4 671			4 671
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7	4 671	0				
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

AGAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059 C SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTION Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) 1

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) 1

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1				
	N 2				
	N 3				
	N 4				
	N 5				
	N 6				
	N 7				
	N 8				
	N 9				
	N 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTION		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: WILL DISTRIBUTION		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01/01/2024 et clos le: 31/12/2024		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *: YP		130,00	
Dont apprentis YF			
Dont handicapés YG		8,00	
Effectifs affectés à l'activité artisanale RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	11 109 203
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	11 109 203
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	824
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	24 074
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	24 898
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	1 585 389
Variation négative des stocks		OQ	240 236
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	796 345
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	27 610
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	455 541
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	3 105 121
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	8 028 980
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	8 028 980
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	/ /
Date de cessation		HR	/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2025



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

WILL DISTRIBUTION

ADRESSE (voie)

263 Rue Judaïque

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2487804
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2554
Total des lignes P1 + P2	P5	3	Total des lignes P3 + P4	P6	2490358

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

WILL DISTRIBUTION

ADRESSE (voie)

263 Rue Judaïque

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

SAGE Expert-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2025	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service			
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal ☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
WILL DISTRIBUTION 263 Rue Judaïque 33000 BORDEAUX			
SIRET	5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0	Mél : s.martin@baillardran.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B	ACTIVITÉ		
Activités exercées	Pâtisserie		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	11 915
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	Déficit
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 0 %	
Autres PV imposables à 19 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Autres dispositifs	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
GADRAS ET ASSOCIES 3, Rue Haroun Tazieff 33150 CENON			
Tél: 05 56 77 24 87		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Date : 28042025	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Lieu : BORDEAUX	
Prestataire :		Qualité et nom du signataire: Président WILL HOLDING	
		Signature :	

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2025

G

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾

payées par la société elle-même

a

payées par un établissement chargé du service des titres

b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾

c

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

d

Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾

e

f

g

h

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾

i

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

j

Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾

Total (a à h)

H

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):
* SARL, tous les associés;
* SCA, associés gérants;
* SNC ou SCS, associés en nom ou commandités
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

1

Pour les SARL

2

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

3

Montant des sommes versées:

4

à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits

5

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement

6

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

7

Indemnités forfaitaires

8

Remboursements

9

Indemnités forfaitaires

10

Remboursements

11

I

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES

à 0 %

à 15 %

à 19 %

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

SAGE Experts-comptables, janvier 2025 : État préparatoire.

GADRASSOCIÉS

Gadras & Associés - Expertise comptable - Commissariat aux comptes

Page 57

2025	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f) (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant				

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imposable à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément				
Total							

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

Liasse intégration Fille



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ
ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-A-bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)

2025

Dénomination de la société : WILL DISTRIBUTION

N° SIRET : 5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2024

clos le : 31/12/2024

I- RÉINTEGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice (report
de la ligne WA du 2058-A-SD)

	E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)	E2	123 700
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégrations de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z7	
TOTAL I	E3	123 700

II- DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice (report de la
ligne WS du 2058-A-SD)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ, et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	E5	92 038
Plus-values nettes À long terme	▪ imposées au taux de 19 %	EY
	▪ imposées au taux de 15 %	E6
	▪ imposées au taux de 0 %	EZ
	▪ imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7
	▪ imputées sur les déficits antérieurs	E8
	▪ autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9

III- RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II F1 111 785

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I – II)	F2	11 915	
	Déficit (II – I)	F3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4		
Déficit antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau N° 2058-b-bis) *		F6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	11 915	
	Déficit	F9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-B-bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A à D du code général des impôts)

2025

Dénomination de la société : WILL DISTRIBUTION

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01/01/2024

clos le : 31/12/2024

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	

I- SUIVI DES DÉFICITS *						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	)	M5ter	
Déficits imputés					J9	
Déficits reportables					M6	
Déficits nés au titre de l'exercice					H8	
Total des déficits restant à reporter					H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-bis-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II- ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice
		À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes N						
Moins-values à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) L'article 219-I-a-*sexies*-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ER-SD

Formulaire obligatoire
(art. 223 A à U du code général des impôts)

2025

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée WILL DISTRIBUTION
ou du groupe :Cocher la case si la déclaration souscrite
concerne la société mère☐

N° SIRET de la société intégrée : 52046557600020

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2024 clos le : 31/12/2024

A – RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	11 915		CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD				
Produits de participations n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)				CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF			CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019)	CH			CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 <i>undecies</i> du CGI) pour les opérations intra-groupe	CL				
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble ⁽¹⁾ (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM			CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenues pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CR			CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-1985 et la date d'entrée dans le groupe	CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU				
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW	
TOTAL	CX	11 915		CY	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)		CZ	11 915	DA	

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble ⁽¹⁾ (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constatées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS-TOTAL		BS	ED	EE	A8	EF
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8 – BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %			B5			B4

C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

SADE Experts-comptables janvier 2025 - Etat préparatoire

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ES-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A et U du code général des impôts)

2025

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée WILL DISTRIBUTION
ou du groupe :

Cocher la case si la déclaration souscrite
concerne la société mère

☐

N° SIRET de la société intégrée : 52046557600020

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2024 clos le : 31/12/2024

A – RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019		FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ	
Autres régularisations (à détailler)		FG		FH	
TOTAL		FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK – FL		FM		FN	

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
TOTAL plus-values (GD - GI) ou moins-values (GI - GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
TOTAL plus-values (G4 - G6) ou moins-values (G6 - G4) Taux de 15 %		E8			E6	
TOTAL plus-values (G5 - G7) ou moins-values (G7 - G5) Taux de 0 %			E7			E5

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

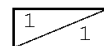
N° 2058-PAP-SD

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale)

Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)

2025



Dénomination de la société mère :										WILL HOLDING									
SIREN de la société mère :										4	1	9	3	4	3	5	5	3	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										WILL DISTRIBUTION									
SIREN de la société intégrée :										5	2	0	4	6	5	5	7	6	
Exercice ouvert le :		0	1	0	1	2	0	2	4	clos le :		3	1	1	2	2	0	2	4
A – RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²															MB				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membres du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou d'une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI									
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO				
TOTAL										MP					MQ				

B – PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP-SD.

2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

2025	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f) (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant				

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES
A LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURES A
L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-FC-SD

Formulaire obligatoire
(art. 223 A et U du code général des impôts)

2025

Dénomination de la société : WILL DISTRIBUTION

N° SIRET : 5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0

Exercice ouvert le : 01/01/2024

clos le : 31/12/2024

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19% ⁽¹⁾	15%	0%
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 – (2 + 3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou déficit : 2058 A-SD ligne XJ) 6	11 915
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10	
Réévaluations libres 11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 – (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13	11 915

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

SAOIE Experts-comptables Janvier 2025 - Etat révisé